

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - filières d'élevage"
Version janvier 2020

1 seul dossier* jusqu'en 2020**, plafonné, suivant les filières aux conditions ci-dessous, dans la limite du respect du plafond pluriannuel (200 000€ sur la période 2015-2020 tous dispositifs confondus)

Plancher de dépenses de 1000€/devis et 5000€/dossier

*si pas de dossier en 2019

**2 dossiers pour les projets d'installation

Filière	Plafond d'aide	Compléments
bovin lait	200 000 €	(250 000 € avec bonifications)
bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles*	120 000 €	(150 000 € avec bonifications) *volailles : élevages biologiques, label rouge, et plein air, avec un maximum de 30 000 Animaux équivalents (AE)
autres élevages : escargots, apiculture, cuniculture, gibier de chasse	50 000 €	(62 500 € avec bonifications)

Poste de dépense	Filières concernées	Liste d'investissements
FILIERES D'ELEVAGE		
Modernisation des bâtiments et équipements	Apiculture	Construction de bâtiments et annexes : rénovation, extension ou construction neuve y compris équipements (espaces de stockage de miel et hausses), chambre chaude, salle d'extraction, chambre froide, salle de conditionnement,
		Matériel de production : chaîne d'extraction, de filtration, de maturation et de stockage, outils de conditionnement (mise en pots et étiquetage), matériel de traitement des opercules et de la cire
		Matériel de manutention : transpalette, élévateurs, chariots manuels, pompes à miel, quais de chargement et déchargement, ...
Amélioration des conditions sanitaires et de travail	Apiculture	Matériel de manutention des hausses et fûts de miel
		Matériel d'automatisation des tâches : désoperculation, extraction, filtration, mélangeur, ...
		Amélioration des conditions sanitaires via la modernisation des bâtiments et ateliers de transformation
Augmentation de la valeur ajoutée	Apiculture	Création d'ateliers d'élevage : appareil à inséminer, cuve en inox pour le transport, pompe distributrice, ...

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - filières d'élevage"

Version janvier 2020

Modernisation des bâtiments et équipements	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots, lapins	Construction, aménagement ou rénovation de bâtiments d'élevage et annexes : terrassment, réseaux, ossature, charpente, toiture, aménagements fixes intérieurs (logettes, abreuvoirs) <i>y compris aménagement des abords de bâtiments et insertion paysagère</i>
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots, lapins	Construction et équipement de locaux sanitaires : aire d'isolement, local de quarantaine, de contention, stockage des médicaments vétérinaires, équipements destinés à réduire les risques de contamination
	bovin, ovin, caprin lait	Construction et équipement de locaux de traite et de stockage du lait : salle de traite, robot de traite, tank à lait
Amélioration des conditions de travail et du bien être animal	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Matériel destiné à l'amélioration des conditions de travail : contention, tri, pesée des animaux, barrières et cornadis, équipements de distribution de l'alimentation
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Equipements visant l'amélioration des conditions sanitaires d'élevage et de surveillance : filets brise-vent, aération, ventilation
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Matériels d'élevage de précision et dispositifs d'automatisation : capteurs, TIC, logiciels de gestion de troupeaux, télésurveillance
Amélioration de l'autonomie alimentaire des élevage	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Construction et équipement de stockage et séchage des fourrages : silos à grain et à fourrage, tunnels à fourrage, installations de séchage en grange
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Matériels de préparation et de stockage des aliments à la ferme
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles	Aménagements extérieurs pour les pâturages : abreuvoirs, clôture, nourrisseurs
	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin	Matériel de récolte et fenaion (en cas de modification du système de production)
Mise aux normes	bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots	Mises aux normes en ce qui concerne la gestion des effluents d'élevage JA deux ans après leur installation et dont les investissements ont été prévus au PE

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - Filières végétales"
Version janvier 2020

1 seul dossier jusqu'en 2020*, plafonné à 50 000€ d'aides (62 500€ en cas de bonification), dans la limite du respect du plafond pluriannuel (200 000€ sur la période 2015-2020, tous dispositifs confondus)

Plancher de dépenses de 1000€/devis et 5000€/dossier

*si pas de dossier en 2019

Filière	Définition
Cultures spécialisées	Maraîchage (cultures intensives à multiples rotations annuelles), horticulture, pépinière, arboriculture, viticulture, PPAM, safran, cresson, champignons
Légumes de plein champ	Cultures légumières à une rotation annuelle

	Filières concernées	Liste d'investissements
FILIERES VEGETALES		
Stockage céréales	grandes cultures	construction ou rénovation de bâtiments de stockage céréales et équipements : trieur séparateur, systèmes de ventilation et de séchage,
Installation de cultures et équipements	cultures spécialisées & légumes de plein champ	construction de bâtiments avec installation spécifique de stockage froid et/ou de conditionnement , y compris insertion paysagère et mise en place de dispositifs d'économie d'énergie et énergie renouvelable
	cultures spécialisées & légumes de plein champ	équipements de stockage et de conditionnement des productions : palox, déterrage, lavage, calibrage, triage, emballage, étiquetage, caisses plastique et bois
	cultures spécialisées	construction, aménagement et équipement de nouvelles serres et de nouveaux tunnels (à l'exclusion des systèmes de fertilisation et d'irrigation) <i>Un audit énergétique sera demandé en cas d'installation de chauffage</i>
	horticulture, pépinière	aménagement de plateforme de culture hors sol et ombrières (à l'exclusion des systèmes de fertilisation et d'irrigation)
Prévention des aléas climatiques	cultures spécialisées	investissements destinés à prévenir les aléas climatiques : tour antigel, filet paragrêle avec ou sans plateforme automotrice de manutention des filets, bâche anti-pluie, haie composite, brise-vent
Prévention du vandalisme	cultures spécialisées	investissements destinés à prévenir le site de production du vandalisme : alarmes de protection, caméras de surveillance, protection contre les animaux
Amélioration des conditions de travail	cultures spécialisées	matériels et aménagements de manutention : lève-palox, vide-palox, gerbeur, rolls, transpalettes
	horticulture, pépinière	matériels et aménagements de manutention : bras de grue, télescopique, plateau pose à terre, chariot automoteur, box métalliques, tapis convoyeur